



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

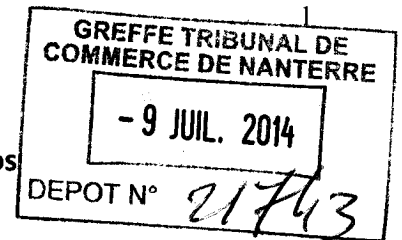
Numéro de gestion : 2005 B 03698

Numéro SIREN : 482 755 741

Nom ou dénomination : ELLISPHERE

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2014 sous le numéro de dépôt 21743

ELLISPHERE
Société Anonyme au capital de 2 500 002 euros
Siège social : 55 place Nelson Mandela
92000 Nanterre
RCS Nanterre 482 755 741



.....

EXTRAIT
Procès-verbal des délibérations
du conseil d'administration du 11 Juin 2014

Le 11 juin 2014 à 9 heures, le conseil d'administration de la société ELLISPHERE s'est réuni au siège de Natixis sis 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris – salle M18 – aile B, sur convocation de sa Présidente, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Projet de révocation du Directeur Général,
- 2 - Projet de nomination d'un nouveau Directeur Général,
- 3 - Pouvoirs pour les formalités.

Administrateurs présents ayant émarginé le registre des présences :

Madame Sophie LAZAREVITCH

NATIXIS HCP (représenté par Madame Anne SALLE MONGAUZE)

Madame Anne Claire LE CONTE

Est régulièrement représenté en vertu d'un mandat spécial qui sera conservé dans les archives de la société : M. Jacques BEYSSADE

Assistent en outre à la réunion sans voix délibérative :

M. Jean-Yves BAJON, Directeur Général en exercice est présent de 9 h à 9 h 45.

Monsieur Thierry SION membre du comité d'entreprise, collègue Cadres et Monsieur Achour HADDAD membre du comité d'entreprise collègue Maîtrises.

Madame Valérie ATTIA est présente à partir de 9 h 50

Madame Frédérique LAGARDE, secrétaire du conseil.

La séance est présidée par Madame Sophie LAZAREVITCH qui, constatant que le conseil réunit la présence effective de plus de la moitié des administrateurs et que par conséquent il peut valablement délibérer, ouvre la séance.

Handwritten signature

1 – Révocation du Directeur Général :

(...)

Après avoir entendu les observations de M. Jean-Yves Bajan, le conseil décide à l'unanimité, la révocation de Jean-Yves Bajan de ses fonctions de Directeur Général de la Société, avec effet immédiat.

(...)

2 – Nomination d'un nouveau Directeur Général et Pouvoirs du Directeur Général :

(...) Après en avoir délibéré, le Conseil nomme à l'unanimité, Madame Valérie ATTIA Directeur Général de la Société pour une durée de 3 ans.

Madame ATTIA remercie le conseil et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur. Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

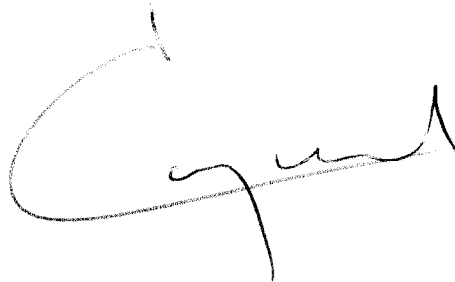
Conformément aux statuts, le Directeur Général peut déléguer partiellement ses pouvoirs à tout mandataire de son choix, avec ou sans faculté de substitution.

(...)

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

.....

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration
du 11 juin 2014 certifié conforme*



Sophie Lazarévitch
Présidente du Conseil d'administration